



N° de dossier 5521-2024-2a
A compléter par l'administration

Demande d'autorisation d'abattage d'arbre(s)

Selon la Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager du 30 août 2022

À remettre au greffe communal, rue du Bourg 2, 1037 Etagnières

Propriétaire(s)

Nom : CAMPINI / VALET Prénom : Françoise / Viviane
 Adresse : Rue du Bourg 19 NPA / Localité : 1037 Etagnières
 Téléphone : 079/304.15.73

Situation de l'arbre / des arbres à abattre

Adresse :	Rue et n° : <u>Bourg 19</u>
Parcelle n° :	<u>2</u>

Motif(s) pour le(s)quel(s) cette demande est présentée : 4 arbres secs dans champ / zone verte derrière la piscine

Caractéristiques de l'arbre / des arbres à abattre

Essence	Diamètre [cm] (Mesuré à 130 cm du sol)	Hauteur approx. [m]	Plantation compensatoire
<u>1 Pommier</u>	<u>44</u>	<u>3,5</u>	<u>arbre fruitier</u>
<u>1 Cerisier</u>	<u>40</u>	<u>4</u>	<u>arbre fruitier</u>
<u>1 Prunier</u>	<u>30</u>	<u>3</u>	<u>arbre fruitier</u>
<u>1 Cognassier</u>	<u>25</u>	<u>3</u>	<u>arbre fruitier</u>

Remarque(s) éventuelle(s) : les nouveaux arbres fruitiers seront plantés dans la même zone

Le soussigné prend note que sa demande sera publiée dans la feuille des Avis Officiels (l'émolument concernant la publication sera refacturé) et qu'elle sera affichée au pilier public durant 30 jours. Les travaux d'abattage ne pourront pas débuter avant l'autorisation de la Municipalité.

Lieu et date :

Etagnières, le 25.3.24

Signature de tous les propriétaires de la parcelle :

F. Campini VALET

PRIÈRE DE JOINDRE UNE PHOTOGRAPHIE ET UN PLAN DE SITUATION (CADASTRAL OU TIRÉ DE WWW.GEO.VD.CH) EN INDIQUANT L'ENDROIT DE L'ARBRE / DES ARBRES À ABATTRE